



autosBus

moins de voitures autour des villes



www.autosbus.org – contact@autosbus.fr

Des écomobile clubs en périphérie de Bourg-en-Bresse

20/04/2018

Dans les années prochaines, nous voudrions créer (ou aider à créer) une dizaine d'écomobile clubs dans les villages de la périphérie de Bourg-en-Bresse. Ils rassembleront des personnes motivées pour se déplacer autrement et ils pourront accompagner la transition vers le covoiturage, les transports collectifs, la marche, le vélo et l'autopartage.

Nous avons recensé une dizaine d'activités que ces clubs pourraient mettre en route avec de bonnes chances de succès car ils fonctionnent déjà dans des villages périurbains. En voici quelques exemples : une liste d'adresses de courriel pour un covoiturage de dépannage (Ain) ; un panneau d'offres et de demandes de covoiturage régulier (Drôme) ; un covoiturage pour des soirées culturelles (Ain) ; un transport social bénévole pour faciliter les démarches des personnes âgées ou des jeunes sans permis (Manche, Ain) ; un autopartage entre voisins (Drôme, Ain) ; une information complète sur les déplacements en autocar et sur les autres modes de transport (Ain) ; un permis vélo pour les enfants de l'école (Ain).

Pour être viable, un écomobile club devrait réunir au moins quelques dizaines de personnes sur sa liste de diffusion. Il faudrait cinq ou six personnes particulièrement motivées pour faire fonctionner le bouche à oreille et montrer l'exemple des nouvelles mobilités. Finalement, on aura besoin de deux personnes prêtes à passer un peu de temps pour l'animation du club.

Faut-il créer une association ? Ce n'est pas évident car certaines activités peuvent être informelles tandis que les autres peuvent être formellement abritées par des organisations déjà existantes sur le territoire.

La plupart des activités d'un écomobile club peuvent se développer sous forme d'échanges entre habitants sans intervention de la commune ni dépense d'argent public. Une bonne coopération avec les élus est cependant indispensable pour faciliter les activités et leur apporter une légitimité qui est encore bien nécessaire dans un monde totalement formaté par la voiture individuelle.

Présentation

autosBus

L'association autosBus regroupe des citoyens de Bourg-en-Bresse et de sa périphérie en vue de promouvoir l'écomobilité dans les déplacements périurbains. Il s'agit notamment de mieux remplir les voitures circulant entre ville et campagne. Depuis 2013, nos activités incluent une veille, de la recherche, des tests, des animations et des échanges avec les acteurs locaux.

Cette note

Fin 2017, nous nous sommes donné une nouvelle priorité. Nous voulons créer ou aider à créer des groupes de personnes motivées pour se déplacer autrement. Nous espérons voir naître une dizaine de ces 'écomobile clubs' dans les villages autour de Bourg-en-Bresse. Ces groupes pourront encourager et accompagner la transition vers le covoiturage et les transports collectifs mais aussi vers la marche, le vélo et l'autopartage.

Vers un réseau d'écomobile clubs dans le bassin de Bourg

Laisser sa voiture au garage est difficile, peut-être aussi difficile que d'arrêter le tabac pour un fumeur endurci. Sur les courtes distances, le covoiturage quotidien parviennent à recruter des conducteurs et à offrir un bon service mais rares sont les expériences qui arrivent à transformer les conducteurs en passagers.

C'est pourquoi nous suggérons de passer par une étape intermédiaire en mobilisant les habitants au niveau de leurs villages ou de leurs lotissements. À cette échelle, il est possible de créer des groupes d'entraide pour le transport social, la conduite des enfants, le covoiturage quotidien ou l'autopartage entre voisins. En fait, il s'agit juste d'amplifier des pratiques qui existent déjà de façon informelle. Ce sera la première vocation des 'écomobile clubs' que nous voulons aider à créer.

Une fois installée les habitudes d'entraide, nous pensons qu'elles créeront des liens de proximité. Il sera alors possible de prendre les automobilistes par la main pour leur faire essayer de nouvelles formes de mobilité quotidienne lorsque celles-ci existeront.

Par ailleurs, nous pensons aussi à des 'écomobile clubs' sur les grands lieux d'emploi et de services de l'agglomération de Bourg mais c'est une autre idée qui sera développée ailleurs.

Que peut-on faire tout de suite ?

Nous présentons ici une dizaine d'activités qui peuvent être mises en route sans tarder avec de bonnes chances de succès. Cette liste n'est pas tout à fait un menu car certaines activités sont bien rodées tandis que d'autres sont encore expérimentales.

Covoiturage de dépannage

Cette activité fonctionne de façon pilote à Journans. Initialement, elle a été lancée pour dépanner des habitants empêchés de conduire pour des problèmes de santé ou en raison d'une panne de voiture. Le dispositif peut aussi servir de façon plus durable à des jeunes sans permis ou à des personnes trop âgées pour conduire.

Au départ, deux personnes ont contacté leurs relations de vive voix ou par téléphone. En quelques jours elles ont constitué une liste de 40 adresses de courriel. La liste a été nommée 'Pierre qui roule'. Une personne qui veut se faire emmener à Bourg et/ou ramener de Bourg envoie un courriel à l'adresse pierrequiroule@... Si un conducteur peut assurer le trajet, il répond par courriel ou texto, puis le rendez-vous se prend. Si plusieurs conducteurs répondent, le passager choisit sa voiture et ne répond pas aux autres. De cette façon les boîtes aux lettres ne sont pas encombrées. Le passager propose 1 € au conducteur pour un trajet.

L'initiative a le soutien de la commune (communication).

Le système fonctionne remarquablement bien. Les échecs sont rares et chaque demande reçoit en général plusieurs réponses, y compris par exemple pour un retour de Bourg à 21h. Cependant il y a peu de demandes. À noter qu'une personne âgée non connectée s'est entendue avec ses voisins pour pouvoir faire des demandes par leur intermédiaire.

Covoiturage régulier

Cette activité fonctionne de façon pilote à Saillans (Drôme). Un tableau d'affichage a été installé au centre du village avec un feutre effaçable. Les conducteurs inscrivent leurs offres de covoiturage, le plus souvent des trajets réguliers. De nouvelles offres sont régulièrement inscrites depuis 2016.

Covoiturage évènementiel

Cette activité fonctionne de façon régulière à St Julien / Reyssouze. Il s'agit à la fois d'organiser des sorties culturelles et de grouper les trajets afin de s'y rendre ensemble et de créer du lien social.

L'initiative vient d'une association culturelle (La Grange aux Parapluies) et s'appelle 'Et si on sortait ensemble'. Elle fonctionne de la façon suivante : si une personne souhaite organiser une sortie collective, elle contacte l'organisateur (théâtre, salle de concert, musée, asso..) et négocie un tarif de groupe. L'association diffuse alors l'information par courriel et dans les réseaux sociaux. Elle finance une partie du billet d'entrée. Le trajet se fait en covoiturage ou avec le minibus de la collectivité si ce dernier est libre.

L'initiative a le soutien des élus (communication et prêt de véhicule).

Le dispositif fonctionne plutôt bien avec presque une sortie par mois.

Transport social

Cette activité est en cours de démarrage à Bâgé. Elle est destinée à faciliter les démarches des personnes âgées ou des jeunes sans permis à condition que les passagers soient non-imposables.

L'initiative vient d'un couple de jeunes retraités qui a créé l'Association d'aide aux déplacements locaux (AADL). Les demandeurs sont informés par les services d'aide à domicile ou d'aide à l'emploi. Les conducteurs sont de jeunes retraités qui font le trajet aller-retour bénévolement. Les frais du trajet sont remboursés sur la base du barème fiscal. Les conducteurs agissent par altruisme, quitte à bénéficier du même service en sens inverse quelques années plus tard.

Des services similaires fonctionnent avec succès dans plusieurs territoires ruraux en France, notamment dans le Département de la [Manche](#) depuis plus de vingt ans.

Autopartage entre voisins

Cette activité est en cours de démarrage à Journans. Elle est destinée à dépanner des personnes qui ont besoin d'une voiture pour une courte durée.

Créé à la suite de 'Pierre qui roule' l'initiative fait appel à des familles disposant d'un véhicule peu utilisé. Contrairement aux plateformes de location entre particuliers (Drivy, Koolicar), le système ne se substitue pas à l'assurance de la voiture. L'emprunteur est simplement informé des conditions faites

par l'assureur du véhicule et il s'engage en connaissance de cause à rembourser au prêteur la franchise et le malus en cas d'accident. Un chèque de caution (non encaissé) permet de garantir ce remboursement si nécessaire. Le prix de location (carburant compris) est un peu inférieur au barème fiscal. Prêteurs et emprunteurs figurent sur une 'liste de confiance' établie par l'association autosBus.

L'initiative a commencé sans lien avec la commune.

Ce dispositif est copié sur celui de l'association [Crest autopartage](#) (Drôme) qui fonctionne avec succès depuis deux ans. Cette association a 30 adhérents et sept voitures en prêt. Au total 10 000 km ont été parcourus sans incident en 2016.

Fiche de mobilité

Cette activité a démarré à Journans en 2018 de façon pilote. Elle est destinée à encourager l'usage des transports collectifs et du covoiturage.

Quelques citoyens ont réuni et testé une information complète sur les déplacements en autocar et sur les autres modes de transport. L'information a été publiée sur une [page web](#) intégrée au site de la commune. Cette fiche de mobilité sera mise à jour tous les semestres. Elle a été annoncée dans le bulletin municipal.

Permis piéton et permis vélo à l'école

L'activité fonctionne depuis longtemps dans tout le département. Elle vise à encourager et à sécuriser l'usage de la marche et du vélo pour les écoliers.

Le permis piéton se passe en CE2 et le permis vélo en CM2. Les élèves s'entraînent et passent leur permis sous la supervision d'intervenants spécialisés qui prêtent et installent le matériel et les vélos.

L'activité peut être mise en place avec le concours de l'association Bourg-Nature-Environnement.

Permis de mobilité

Cette activité va démarrer en 2018 à titre expérimental à l'initiative d'ALEC01. Il s'agit de tester sur un trajet régulier un mode de déplacement différent de celui habituellement utilisé.

L'expérimentation va se dérouler sur 2 mois (juin – juillet) avec des participants volontaires qui vont bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de facilités de transport (billets gratuits, casque vélo, gilet jaune...).

L'initiative a le soutien du Département.

Challenge mobilité

Le challenge mobilité a lieu chaque année sur une journée de juin. Il vise à sensibiliser aux modes de transports alternatifs à la voiture en solo. Il est principalement destiné aux sites d'emploi (entreprises, administrations, associations) mais il serait peut être possible d'y inscrire un village.

Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage et à effectuer son trajet domicile-travail au moyen de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage. C'est une journée ludique, non engageante, qui permet de tester sans contrainte diverses solutions de transports. Le challenge est régional et c'est l'ALEC 01 qui l'anime dans le département de l'Ain.

Course écomobile

La course écomobile a lieu chaque année sur une après midi de septembre. Elle vise à montrer de façon ludique qu'il existe des alternatives à la voiture en solo pour les trajets entre ville et campagne.

La course est organisée par l'association autosBus. Il s'agit de faire 40 km entre ville et campagne en moins de trois heures, sans sa voiture, et par équipes de deux. Chaque équipe représente son village ou son lieu d'emploi. Les parcours de la course sont jalonnés d'arrêts d'autostop qui préfigurent les arrêts des futures lignes de covoiturage quotidien.

Comment s'y prendre ?

Créer et animer un club

Nous pensons que pour être viable, un écomobile club devrait réunir au moins :

- Quelques dizaines de personnes sur une liste de diffusion, comme à Journans pour le covoiturage ou à Crest pour l'autopartage,
- Cinq ou six personnes particulièrement motivées pour faire fonctionner le bouche à oreille, montrer l'exemple des nouvelles mobilités et permettre une rotation des responsabilités dans la durée,
- Deux personnes acceptant de passer un peu de temps à l'animation du club.

À Crest, l'équipe d'animation a choisi d'éviter les réunions ennuyeuses. Il y a un apéro partagé tous les trimestres. On ne se sent pas obligé de venir. C'est là que les petits problèmes se règlent et que les idées circulent. À Journans, c'est ce modèle qui a été choisi. Un compte rendu est envoyé par courriel à toute la liste.

Faut-il créer une association ? Ce n'est pas évident car certaines activités peuvent être informelles et les autres peuvent être formellement abritées par des organisations locales. Ainsi autosBus offre un support à l'autopartage entre voisins, AADL pourra probablement le faire pour le transport social, Bourg Nature Environnement a les compétences pour le permis vélo et ALECO1 est en charge du Challenge mobilité.

Obtenir l'appui de la commune

La plupart des activités listées ci-dessus se sont créées et développées sous forme d'échanges entre habitants. C'est probablement très bien ainsi car il s'agit d'activités innovantes, partagées et ne nécessitant quasiment pas d'argent public.

Une bonne coopération avec la Commune est cependant indispensable pour faciliter les activités : info sur le site de la mairie, page dans le bulletin municipal, prêt de salles de réunion, panneau d'affichage.

En ce qui concerne le covoiturage de dépannage et le transport social, il serait intéressant d'envisager une coopération étroite avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Finalement, l'appui de la municipalité peut être précieux pour apporter une légitimité dont l'écomobilité a encore bien besoin dans un monde entièrement formaté par la voiture individuelle. On a vu par exemple des élus participer publiquement à des événements de promotion du covoiturage quotidien.